

COMMISSION DE COOPÉRATION ENVIRONNEMENTALE

Session n° 97-04 du Comité consultatif public mixte

23 octobre 1997

Compte rendu sommaire

Les membres du Comité consultatif public mixte (CCPM) de la Commission de coopération environnementale (CCE) ont tenu leur quatrième session ordinaire le 23 octobre 1997 à Montréal (Québec), au Canada.

Ce compte rendu résume le contenu des discussions et des rapports et fait état des décisions prises unanimement par les membres du CCPM. On peut se procurer les comptes rendus, les avis au Conseil et d'autres documents relatifs au CCPM auprès de la coordonnatrice du CCPM; on peut aussi consulter le site Web de la Commission, sous la rubrique consacrée au CCPM à l'adresse <<http://www.cec.org>>.

1. Ouverture de la session et mot de bienvenue de la présidente du CCPM

La présidente du CCPM remercie les membres du CCPM de leur présence et se dit heureuse de ce que la réunion se tienne au siège de la Commission. Elle présente ensuite les grandes lignes de l'ordre du jour. Elle prie aussi le public d'excuser l'absence de Guillermo Barroso et d'Exequiel Ezcurra, qui ont dû annuler leur voyage afin de fournir un soutien technique à la stratégie mise en œuvre pour venir en aide aux personnes sinistrées par suite du passage de l'ouragan Pauline sur les côtes mexicaines de Guerrero et d'Oaxaca.

2. Adoption de l'ordre du jour provisoire

L'ordre du jour est adopté tel que présenté. Un nouveau sujet intitulé « Rapport annuel de la CCE » est toutefois ajouté au point 5 (Rapport du directeur exécutif de la CCE).

3. Rapport de la présidente sur les activités du CCPM depuis la dernière session

La présidente du CCPM présente un rapport des activités du CCPM sous les trois rubriques suivantes :

a) Documents approuvés

La présidente mentionne que les documents suivants ont été approuvés par les membres du CCPM : le compte rendu sommaire de la session n° 97-3 du CCPM, le rapport au Conseil sur les consultations publiques de 1997 (remis au Conseil le 12 septembre) et l'avis du CCPM au Conseil n° 97-1.

b) *Documents à approuver en octobre*

- avis au Conseil n° 97-2 sur le processus relatif aux consultations publiques;
- avis au Conseil n° 97-3 sur le processus relatif à l'évaluation de l'ANACDE.

c) *Autre information*

La présidente mentionne les principaux accords intervenus entre les représentants suppléants dans le cadre de leur session n° 97-6 et souligne la participation du CCPM à la réunion qui s'est tenue entre le Conseil et des représentants du Comité indépendant d'évaluation de l'ANACDE (un groupe trinational d'experts dirigé par M. Maurice Strong). Les deux représentants de ce groupe étaient Pierre-Marc Johnson (Canada) et Alberto Székely (Mexique).

La présidente signale les réunions tenues à Mexico le 1^{er} août et le 25 septembre, qui ont porté sur le fonctionnement et les activités de la CCE ainsi que sur la mise en œuvre du processus de formation du Comité consultatif national mexicain, conformément à l'article 17 de l'Accord.

Enfin, la présidente fait part de ses commentaires concernant deux documents reçus par le Groupe de travail du CCPM sur le processus d'évaluation de l'ANACDE : *Study on the operation and effect of the North American Free Trade Agreement* et *The failed experiment : NAFTA at three years*. Des exemplaires de ces documents sont distribués au cours de la réunion.

4. Calendrier des activités du CCPM pour le deuxième semestre de 1997

Deux questions sont abordées :

a) *Révision des lignes directrices relatives aux communications sur les questions d'application visées aux articles 14 et 15 de l'ANACDE.*

Le CCPM convient d'attendre les résultats de la session extraordinaire du Conseil concernant la décision de rendre public le dossier factuel final relatif au Projet de jetée pour paquebots de croisière à Cozumel. Le CCPM attend toujours l'ébauche des nouvelles Lignes directrices que présenteront les Parties pour émettre un avis.

b) *Évaluation du Fonds nord-américain pour la coopération environnementale (FNACE)*

La présidente mentionne que le CCPM, en tant qu'organe responsable du processus d'évaluation des deux premières années d'activité du FNACE, a formé lors de la réunion n° 97-1 un groupe de travail constitué de trois membres du CCPM, soit Jorge Bustamante, Jonathan Plaut et Mary Simon. Ce groupe a pour mandat de réunir l'information qui servira de base à un rapport interne devant être produit à la fin de 1997 et qui permettra un examen en profondeur du FNACE; il travaille conjointement avec la coordonnatrice du FNACE à l'élaboration d'un plan d'évaluation.

Janice Astbury présente ensuite au CCPM l'ébauche d'un plan d'évaluation du FNACE. La coordonnatrice ajoute que l'on envisage de faire appel aux services d'une consultante (Sheila

Leahy) ayant de l'expérience dans l'évaluation des organismes de financement et connaissant déjà les activités du FNACE. Elle propose que soit réalisée, sur la base de questions concrètes, une évaluation interne préliminaire à laquelle participeraient le CCPM, le Conseil, le Comité de sélection du FNACE et son personnel. Cette évaluation, qui conduirait à la production d'un rapport, serait divisée en trois volets : 1) les demandes et le processus de sélection, 2) les subventions et 3) les procédures administratives.

Le CCPM émet plusieurs propositions relativement à ce processus d'évaluation :

- analyser les outils de diffusion et de promotion du FNACE;
- étant donné que les organisations les plus importantes et les mieux structurées sont en mesure d'obtenir, pour des raisons évidentes, les plus grands bénéfices, s'orienter davantage vers les collectivités locales et les petits groupes qui possèdent des ressources limitées mais qui constituent pas moins des candidats adéquats;
- continuer la recherche de sources de financement externes afin de ne pas déséquilibrer le budget global de la CCE;
- Compte tenu de la disparité entre les trois pays signataires de l'ANACDE, rechercher une meilleure distribution des fonds afin que les petites collectivités participent davantage aux projets financés. On propose à cette fin la création d'un Fonds d'assistance technique destiné à soutenir les collectivités et les organisations moins développées dans la présentation de leurs propositions et de leurs projets;
- à la lumière de l'expérience acquise et des objectifs atteints, réviser les critères et l'approche du Comité de sélection des projets;
- élargir les contacts avec les organismes de financement similaires.

Plusieurs points de consensus ressortent de ces commentaires :

- Il est important que le CCPM entretienne des liens plus étroits avec les bénéficiaires du Fonds et qu'il les invite à partager avec lui leurs expériences.
- Il faudra, dans le processus d'évaluation du FNACE, tenir compte du point de vue tant des bénéficiaires du fonds que des personnes dont le projet n'a pas été sélectionné.
- Le CCPM s'entend sur la nécessité de mener une évaluation indépendante.
- Il faut chercher d'autres sources de financement, de manière à ne pas porter atteinte au budget destiné à soutenir la mise en œuvre des programmes et des projets de la CCE.
- Trois facteurs particuliers doivent être pris en compte dans le processus d'évaluation :
 - 1) la question des Autochtones (appuyer les collectivités autochtones);
 - 2) le risque (être prêt à assumer des risques);
 - 3) la disparité (assurer une plus grande équité dans la distribution des fonds).

Le Groupe de travail du CCPM sur l'évaluation du FNACE et la coordonnatrice du Fonds présentent les conclusions suivantes :

- 1) L'équipe chargée de l'évaluation du FNACE devrait, comme le propose la coordonnatrice, comprendre un consultant indépendant.
- 2) Aucun budget n'a pas été prévu pour l'évaluation. Si l'on considère que l'évaluation est importante, il serait aussi important de lui attribuer un budget.
- 3) Au cours de l'évaluation, il faudrait prêter attention aux inégalités et aux lacunes éventuelles sur le plan de l'accès à l'information des différentes collectivités.
- 4) Les mesures mises en œuvre jusqu'à maintenant en matière d'assistance technique doivent être évaluées et systématisées; il faudrait aussi examiner d'autres mesures possibles.
- 5) Le CCPM appuie et encourage la nouvelle initiative décrite par la coordonnatrice du FNACE visant à rassembler et à diffuser des informations sur les projets fructueux, car on y voit une manière d'assurer une meilleure communication et de créer des consensus.
- 6) La coordonnatrice du FNACE doit continuer de tirer parti de l'expérience acquise par d'autres organisations telles que le Conseil de l'Arctique et la BECC-NADBank.

Le Groupe de travail du CCPM sur l'évaluation du FNACE a soumis au Comité un rapport sur le processus d'évaluation du Fonds (voir l'annexe I).

Ces points de vue seront intégrés au plan d'évaluation. Un rapport final sera soumis au CCPM avant la fin de 1997 et pourra être discuté pendant la prochaine la réunion (n° 97-5) du CCPM.

5. Rapport du directeur exécutif du Secrétariat de la CCE

Greg Block, directeur du Secrétariat, présente au nom du directeur exécutif les dernières publications de la CCE : *Les mouvements de polluants à l'échelle du continent*, établi aux termes de l'article 13 de l'ANACDE; *À l'heure des comptes : Les rejets et les transferts de polluants en Amérique du Nord*; le *Rapport annuel 1996* de la CCE. Il mentionne qu'une étude sur les institutions de l'ALÉNA et une autre sur les répercussions environnementales de l'Accord sont en cours. Enfin, il donne un aperçu général du calendrier des activités de la CCE pour les prochains mois.

Sarah Richardson, gestionnaire du programme ALÉNA/environnement du Secrétariat, présente une étude sur l'agriculture et une autre sur l'énergie. Ces deux études sont issues d'une consultation auprès des experts du projet sur les répercussions environnementales de l'ALÉNA, qui s'est déroulée à Montréal les 16 et 17 octobre de cette année sous la présidence de Pierre-Marc Johnson.

Les membres du CCPM formulent les commentaires suivants :

- Il est nécessaire qu'au moins un membre du CCPM participe au processus d'examen des rapports annuels de la CCE, ce qui n'a jamais été fait à ce jour.

- Étant donné l'importance d'améliorer la communication entre la CCE et le public, il faut assurer une meilleure diffusion des conclusions de ces rapports.
- La question de l'eau revêt une grande importance. Il ne faut pas oublier les conditions sociales et économiques dans lesquelles vit la population nord-américaine, ni les répercussions que l'eau peut avoir sur la santé publique. Il faut davantage tenir compte du point de vue des producteurs et ne pas se limiter à celui des spécialistes.
- Il faut s'intéresser davantage aux questions relatives à l'environnement de l'Arctique et aux effets des pesticides sur la santé des collectivités de l'Arctique.
- Le problème de l'eau à la frontière américano-mexicaine est extrêmement délicat en raison de la forte concurrence entourant l'utilisation de cette ressource. Il est proposé d'organiser une réunion (région frontalière d'El Paso, Texas, et de Ciudad Juárez, Chihuahua) au cours de laquelle ce problème serait abordé et à laquelle participerait le CCPM. Deux questions primordiales seraient abordées : la pollution de l'eau par les *maquiladoras* (usines de sous-traitance appartenant à des intérêts américains) et l'utilisation de l'eau aux fins de l'agriculture.
- La sensibilisation du public aux activités de la CCE et la disponibilité de l'information revêtent une grande importance. La diffusion de renseignements sur les travaux de la CCE doit occuper une place élevée dans l'ordre des priorités; cette diffusion doit s'effectuer de manière plus soutenue et selon une stratégie fondée sur de nouvelles perspectives; ce travail doit être confié à des spécialistes. L'information doit être actualisée et transmise sur le réseau Internet afin qu'il y ait interaction avec le public.
- Il est suggéré de travailler davantage en collaboration avec les partis politiques, les députés et les parlementaires.

En rapport avec la sensibilisation et l'information du public, Greg Block, directeur du Secrétariat, indique que la CCE est à la recherche de candidats qualifiés pour un poste à temps plein de coordonnateur des publications de la CCE.

6. Préparation de la réunion avec le Conseil

La présidente mentionne que l'avis du CCPM n° 97-1 sera présenté au Conseil au cours de la réunion et que tous les membres du CCPM seront présents.

Le CCPM convient que, indépendamment de ce que chaque membre voudra soumettre au Conseil, les thèmes suivants seront abordés : vision institutionnelle à long terme et priorités (J. Wirth), environnement et commerce (J. Plaut), sensibilisation du public et médias d'information (I. Restrepo), santé et environnement (M. Simon), budget (M.C. Castro).

Le projet d'avis au Conseil n° 97-2 est présenté pour discussion au cours de la présente session. Cet avis aborde la question de l'organisation des consultations publiques par le CCPM. Les membres

estiment que les liens qu'entretient le Comité avec le public par le biais des séances de consultation sont très importants et qu'ils doivent être renforcés. Le CCPM ne peut par ailleurs se limiter à l'organisation de ces consultations, car les fonctions de conseiller auprès du Conseil et du Secrétariat, pour lesquelles il a été mandaté par l'ANACDE, sont également importantes. Il est proposé d'élargir le contenu de cet avis en fonction des suggestions qui seront transmises à Jacques Gérin, qui devra les intégrer au plus tard le 9 décembre.

En ce qui a trait à l'avis du CCPM au Conseil n° 97-3, John Wirth, responsable de sa rédaction, a suggéré d'intégrer les recommandations formulées par les représentants du public dans le cadre du séminaire sur la CCE qui s'est tenu à Mexico le 25 septembre dernier.

Le CCPM convient d'ajouter à l'avis n° 97-3 une section concernant la modification des Règles de procédure du CCPM. Il est convenu que des suggestions pourront être transmises relativement à cet avis avant la date limite établie au 9 décembre.

7. Rapport de Jon Plaut sur le Projet de prévention de la pollution au Mexique

Jonathan Plaut, membre américain du CCPM, rend compte de la réunion qui a eu lieu le 26 septembre à Mexico, avec la participation de Victor Lichtinger, directeur exécutif du Secrétariat. La session a porté sur le fonds consacré aux projets de prévention de la pollution, qui vise à encourager les mesures de prévention de la pollution au sein des petites et moyennes entreprises. M. Plaut fait état d'initiatives bilatérales semblables, comme le plan d'urgence pour la protection de l'environnement à la frontière des États-Unis et du Mexique [villes frontalières de Brownsville, aux États-Unis (Texas), et de Matamoros, au Mexique (Tamaulipas)]. Il souligne aussi l'importance de ce type d'initiatives dans le cadre de la coopération pour la protection de l'environnement en Amérique du Nord.

8. Composition du CCPM

La présidente fait part des récents changements dans la composition du CCPM. La lettre d'acceptation d'Exequiel Ezcurra, nouveau membre mexicain, a été reçue, de même que la lettre de démission de Louise Comeau, membre canadienne. La présidente propose aux membres du CCPM de faire parvenir à M^{me} Comeau une lettre de remerciements pour son engagement au sein du Comité. Cette proposition est acceptée et la lettre sera transmise par le Secrétariat.

La discussion porte ensuite sur l'élection à la présidence du CCPM pour 1998, fonction qui doit revenir à un membre canadien selon l'article 3.1 des Règles de procédure du CCPM. La présidente demande à Marc Paquin, secrétaire du Conseil, si la possibilité d'une réélection à la présidence du CCPM est envisagée dans les règlements internes du CCPM et de la CCE. Selon Marc Paquin, la réélection d'un président ne pose aucun problème.

Le CCPM convient de tenir un vote secret. Les bulletins de vote seront envoyés le 24 novembre, la date limite pour leur retour étant fixée au 5 décembre, de manière à ce que l'on puisse annoncer au cours de la réunion n° 97-5 le nom de la personne élue à la présidence du CCPM.

9. Nouveaux sujets

Diverses questions sont traitées sous cette rubrique :

- a) *Règles de procédure du CCPM* : Les modifications de ces règles doivent être effectuées par le Conseil. Les points suivants devront notamment être examinés : le mandat des membres du CCPM, l'organisation des séances de consultation publique (ce point est mentionné seulement dans la déclaration sur la vision du CCPM) et le soutien technique apporté au président en poste par le CCPM.
- b) *Discussion sur le programme de travail et le budget de la CCE pour 1998*
- 1) *Environnement et commerce* : Ce rapport est présenté par Sarah Richardson, qui est chargée du programme sur les répercussions environnementales de l'ALÉNA. Celle-ci mentionne que la CCE s'intéresse actuellement à cinq aspects fondamentaux : 1) comprendre les liens entre les décisions économiques et la protection de l'environnement (dont l'utilisation durable des ressources naturelles); 2) comprendre les répercussions environnementales de la libéralisation du commerce et des investissements; 3) prévenir, éviter et résoudre, le cas échéant, les différends environnementaux et commerciaux; 4) promouvoir la mise au point et le commerce de produits et de services écologiques; 5) établir des processus visant à susciter une compatibilité accrue ainsi qu'un degré élevé de protection de l'environnement dans les secteurs économiques clés.
 - 2) *Rapport sur le transport à grande distance des polluants atmosphériques, établi par le Secrétariat aux termes de l'article 13 de l'ANACDE* : Ce rapport est présenté par Andrew Hamilton, chef de la division scientifique du Secrétariat.
 - 3) *Coopération dans le domaine de la protection des oiseaux de l'Amérique du Nord* : Ce rapport est présenté par Janine Ferreti, directrice du Secrétariat, et Irene Pisanty, gestionnaire du programme sur la protection des écosystèmes.
 - 4) *Budget du CCPM pour 1998* : Ce rapport est présenté par Marc Paquin, secrétaire du Conseil. L'état du budget du CCPM au moment de la réunion n° 97-4 tenue à Montréal est le suivant :

Poste	Budget alloué	Budget dépensé au 16 octobre 1997	Actuellement disponible
Consultations publiques	200 000 \$US	155 179 \$US	44 821 \$US
Frais de fonctionnement du CCPM	100 000 \$US	76 192 \$US	23 808 \$US

En ce qui concerne le budget global de la CCE, le CCPM se dit préoccupé par la diminution, d'année en année, des montants alloués au soutien des programmes et des projets de la Commission. Marc Paquin fournit à ce propos des renseignements sur les montants budgétaires destinés depuis 1996 à l'établissement des programmes et au respect des obligations découlant de l'ANACDE :

Budget alloué aux programmes et aux obligations découlant de l'ANACDE			
Année	Programmes	Obligations spécifiques	Total
1996	4 300 000 \$US	700 000 \$US	5 000 000 \$US
1997	2 800 000 \$US	300 000 \$US	3 100 000 \$US
1998	1 700 000 \$US	600 000 \$US	2 300 000 \$US

10. Plan des activités du CCPM pour l'année 1998

Ce point sera abordé à la prochaine réunion du CCPM au mois de décembre, dans le cadre de la planification stratégique pour 1998.

11. Autres sujets

En vue de déterminer le lieu et la date, en décembre, de la réunion n° 97-5 du CCPM, on convient de soumettre les propositions suivantes au vote des membres du CCPM :

- a) Tucson, aux États-Unis (Arizona) le 11 ou le 13 décembre
- b) Montréal, au Canada le 11 ou le 12 décembre

12. Interventions des observateurs

Les observateurs ont l'occasion d'exprimer leurs points de vue sur les différentes questions traitées. Parmi les suggestions reçues, on retient notamment les suivantes :

- Il faudrait renforcer la participation du public aux activités de la CCE; le CCPM peut jouer un rôle très important à cet égard.
- Il faudrait publiciser davantage les programmes et les projets de la CCE.
- La participation de représentants des secteurs économiques et commerciaux à ce type de réunion est très importante si l'on veut en arriver à une meilleure compréhension des enjeux environnementaux en Amérique du Nord.
- Le FNACE devrait publier une liste des autres sources possibles de financement pour les projets qui n'ont pas été sélectionnés. Un meilleur équilibre devrait exister dans l'attribution des ressources.

Les cinq observateurs suivants sont intervenus : Werner Braun (The Dow Chemical Co., États-Unis); Don Wedge (Stop Environment Group, Canada); Luis E. González (ambassade du Mexique au Canada, Mexique); Jürgen Hoth (ambassade du Mexique au Canada, Mexique); Dan Torrez (Office of the Attorney General, Texas, États-Unis)

13. Levée de la séance

La séance est levée à 18h00, le 23 octobre 1997.

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

(première partie, de 8h30 à 13h00)

1. Ouverture de la session et mot de bienvenue de la présidente du CCPM
2. Adoption de l'ordre du jour provisoire
3. Rapport de la présidente sur les activités du CCPM depuis la dernière session
 - a) Documents approuvés
 - 1) Compte rendu sommaire de la session n° 97-03 du Comité consultatif public mixte
 - 2) Rapport au Conseil sur les consultations publiques de 1997
 - 3) Avis du CCPM au Conseil n° 97-1
 - b) Documents à approuver en octobre
 - 1) Avis du CCPM au Conseil n° 97-2
 - 2) Avis du CCPM au Conseil n° 97-3
 - c) Autre information
 - 1) Session des représentants suppléants n° 97-6
 - 2) Session d'information de la CCE tenue à Mexico le 1^{er} août 1997, en présence de Victor Lichtinger
 - 3) Séminaire sur l'ANACDE et la CCE tenu à Mexico le 25 septembre 1997
 - 4) Documents reçus : *Study on the operation and effect of the North American Free Trade Agreement* et *The failed experiment: NAFTA at three years*
4. Calendrier des activités du CCPM pour le deuxième semestre de 1997
 - a) Révision des Lignes directrices relatives aux communications sur les questions d'application visées aux articles 14 et 15 de l'ANACDE
 - b) Évaluation du Fonds nord-américain pour la coopération environnementale (FNACE)
5. Rapport du directeur exécutif du Secrétariat de la CCE
6. Préparation de la réunion avec le Conseil
 - a) Ordre du jour pour la session spéciale du Conseil
 - b) Réunion avec le CCPM
 - c) Participation des membres du CCPM
 - d) Présentation des avis au Conseil n^{os} 97-1, 97-2 et 97-3
7. Rapport de Jon Plaut sur le Projet de prévention de la pollution au Mexique
8. Composition du CCPM
 - a) Louise Comeau
 - b) Exequiel Ezcurra
 - c) Élection à la présidence du CCPM pour 1998

Dîner (13h00 à 14h00)

(deuxième partie 14h00 à 16h00)

9. Nouveaux sujets
 - a) Règles de procédure du CCPM
 - b) Discussion sur le programme de travail et le budget de la CCE pour 1998
 1. Environnement et commerce
 2. Rapport sur le transport à grande distance des polluants atmosphériques, établi par le Secrétariat aux termes de l'article 13 de l'ANACDE
 3. Coopération dans le domaine de la conservation des oiseaux de l'Amérique du Nord
 4. Budget du CCPM pour 1998
10. Plan des activités du CCPM pour l'année 1998
 - a) Calendrier des sessions
 - b) Sujets à l'ordre du jour
11. Autres sujets
12. Interventions des observateurs
13. Mot de la fin et levée de la séance

Liste des participants

Membres du CCPM

Canada

Michael Cloghesy
Jacques Gérin
Mary Simon

Mexique

Jorge Bustamante
María Cristina Castro (Présidente)
Ivan Restrepo

États-Unis

Peter Berle
Jonathan Plaut
Jon Wirth

Observateurs

Werner Braun	The Dow Chemical Co.
Thomas (Tom) Burnett	Inco Limited
Nilda González Anaya	<i>Secretaría de Desarrollo Urbano y Ecológico, Estado de Puebla (SEDUEP)</i>
Luis Ernesto González	Ambassade du Mexique au Canada
José Luis Funes	Consultant
Wanda Hoskin	Ressources naturelles Canada
Jürgen Von Hoth	Ambassade du Mexique au Canada
Nadia López	<i>Secretaría de Desarrollo Urbano y Ecológico, Estado de Puebla (SEDUEP)</i>
Dan Torrez	<i>Office of the Attorney General, State of Texas</i>
Don Wedge	<i>Stop Environment Group</i>

Membres du personnel du Secrétariat de la CCE

Janice Astbury
Greg Block
Janine Ferretti
María de la Luz García
Victor Lichtinger
Marc Paquin
Manon Pepin
Irene Pisanty
Lisa Nichols
Rachel Vincent

Évaluation du FNACE - Compte rendu de la discussion du 23 octobre 1997

Le sous-comité du CCPM (formé de Jorge Bustamante, Jon Plaut et Mary Simon) chargé d'évaluer le FNACE et la coordonnatrice de ce Fonds (Janice Astbury) ont rédigé le présent compte rendu à la suite des discussions qui ont eu lieu à ce sujet au cours d'une session du CCPM et d'un déjeuner de travail du sous-comité en question.

Le CCPM est en train d'évaluer, avec l'aide de la coordonnatrice du FNACE, l'expérience acquise dans le cadre de ce fonds et trouve encourageants les subventions qui ont été octroyées en 1997 ainsi que les progrès accomplis sur le plan de l'administration du fonds, sous réserve des observations préliminaires suivantes :

- 1) L'équipe chargée de l'évaluation en cours devrait comprendre un consultant indépendant, comme l'a proposé la coordonnatrice.
- 2) Aucun budget n'a été prévu pour l'évaluation. Si l'on considère que l'évaluation est importante, il serait aussi important de lui attribuer un budget.
- 3) Cette évaluation devrait permettre de se pencher sur les inégalités et les lacunes éventuelles en matière de communication avec les collectivités et d'accès à l'information des collectivités.
- 4) Les mesures mises en œuvre jusqu'à maintenant en matière d'assistance technique devraient être évaluées et systématisées; il faudrait aussi examiner d'autres mesures possibles.
- 5) Le CCPM appuie et encourage la nouvelle initiative décrite par la coordonnatrice du FNACE visant à rassembler et à diffuser des informations sur les projets fructueux et ce, pour favoriser une meilleure communication et constituer un groupe d'intérêt.
- 6) La coordonnatrice du FNACE devrait continuer de tirer profit de l'expérience acquise par d'autres organisations (en matière d'évaluation, d'assistance technique, etc.), comme le Conseil de l'Arctique et la BECC-NADBank.

En conclusion, le sous-comité a fait part de ses commentaires à la coordonnatrice du FNACE et il en sera tenu compte dans le plan d'évaluation. Cette évaluation peut maintenant débiter et le sous-comité examinera une ébauche du rapport d'évaluation au début du mois de décembre. Un rapport final sera soumis au CCPM avant la fin de l'année en cours, et il pourrait être l'objet d'une discussion au cours de la prochaine session de ce comité.